

Communiqué de presse

Ventes immobilières entre la Ville de Lausanne et le Canton

L'Etat de Vaud et la Commune de Lausanne ont convenu de l'acquisition par le Canton de deux immeubles propriété de la Ville pour un montant global de 64,2 mios. Il s'agit du Palais de Justice de Montbenon et du bâtiment administratif de la place de la Riponne 10, dont l'Etat est actuellement l'unique ou le principal locataire. Sous réserve de l'approbation du Grand Conseil et du Conseil communal, cette opération s'inscrit pleinement dans les stratégies immobilières du Canton propriétaire de ses locaux et de la Ville priorisant ses acquisitions dans le logement.

Adoptée par le Conseil d'Etat à la fin 2010, la stratégie immobilière de l'Etat de Vaud prévoit de devenir propriétaire des bâtiments qui abritent les activités pérennes de l'administration cantonale au lieu de louer les surfaces nécessaires auprès de tiers. A terme, ces investissements permettront à l'Etat d'éviter l'augmentation des charges de loyer, tout en lui offrant davantage de souplesse dans l'occupation et l'aménagement des locaux. Dans cette perspective, le Canton a déjà racheté quatre immeubles pour répondre aux besoins de ses services: Recordon 1 et Valentin 10 à Lausanne, BAC à Morges et Gare 45 à Payerne. Deux nouvelles opportunités se présentent à Lausanne, soit:

- **Le site du Palais de Justice de Montbenon**, Allée Ernest Ansermet 2, et ses abords latéraux aménagés en places de parc. Construit de 1882 à 1886 par l'architecte veveysan Benjamin Recordon, cet édifice classé d'importance nationale a abrité d'abord le Tribunal fédéral, puis le Tribunal cantonal dès 1927, date à laquelle il devient propriété de la Ville. Depuis 1986, il est dévolu au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, qui dépend également de l'Ordre judiciaire vaudois. Ses surfaces de 5200 m² remplissent encore parfaitement leur fonction initiale.
- **L'immeuble administratif de la place de la Riponne 10**, plus exactement ses quatre étages supérieurs et son rez-de-chaussée au niveau de la rue du Tunnel. Construit en 1964, ce bâtiment propriété de la Commune de Lausanne a toujours été occupé dans ses niveaux supérieurs par l'administration cantonale. Actuellement, les 4700 m² de bureaux accueillent le Secrétariat général du DIRH, la Direction générale de la mobilité et des routes (DIRH), le Service immeubles, patrimoine et logistique (DFIRE) et le Service du développement territorial (DTE). Les activités de ces services s'étendent au bâtiment adjacent de la rue de l'Université 5 qui appartient déjà à l'Etat, renforçant ainsi la cohérence de cette acquisition.

Ces transactions immobilières sont cohérentes également avec la stratégie de la Ville de Lausanne: d'une part les bâtiments vendus restent dans le service public, d'autre part la Commune, qui n'a pas vocation à louer des bureaux au Canton, entend concentrer sa politique foncière sur le logement.

Le projet de vente des deux immeubles implique des modifications de statuts juridiques et de nouveaux protocoles d'accords entre la Ville et le Canton. Le montant total des acquisitions qui s'élève à 64,2 mios ressort d'une expertise immobilière mandatée conjointement par les deux collectivités. Leurs organes législatifs respectifs devront en outre autoriser ces transactions.

L'opération permettra en outre à la Ville de Lausanne de se doter d'un fonds de rénovation et d'assainissement énergétique de son patrimoine financier. Le montant de la vente sera placé à hauteur de 50 mios au moins dans ce fonds réclamé de longue date par le Conseil communal. Le solde devrait être affecté au crédit immobilier à des fins d'acquisitions dans le logement. La Municipalité précisera cette répartition dans les semaines à venir, avant la décision du législatif.

D'autres transactions financières entre la Ville et le Canton sont à l'étude aux plans technique et financiers, et pourraient se concrétiser dans les prochaines années.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 octobre 2014

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE en charge du patrimoine immobilier, 021 316 20 01; Grégoire Junod, municipal de Lausanne, directeur du logement et de la sécurité publique en charge des gérances, 021 315 42 00